

REGLEMENT DE COURSE

1. ORGANISATION

L'Amicale des Sports Enchainés Lunévilloise appartenant à la Fédération des Sports pour Tous organise la 3ème édition des courses de La Duchesse

Renseignements : Christophe MACREZ – 06 78 07 08 15 ou par mail
contact@lesducsdeluneville.fr

2. ÉPREUVES

2.1. Un Vélo pour Deux

Épreuve conviviale et accessible à tous, il s'agit d'une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul vélo tout terrain (VTT/Gravel).

Pendant qu'un équipier court, l'autre pédale.

Deux courses de type course à pied + vélo sont proposées. Elles se dérouleront en une seule étape à allure libre.

Distances : Parcours adultes : 14 et 21 km
 Parcours ados 10 – 13 ans : 2,4 km
 Parcours enfants 06-09 ans : 1,2 km

A. MODALITÉS DE COURSE

Tout au long du parcours, les équipes ont obligation d'être unies (les permutations sont libres). Le VTT doit être passé de main en main, et peut-être posé à l'avant du coureur à pied sur le parcours. Le passage de la ligne d'arrivée doit être fait les deux coéquipiers ensemble.

Dans ses rotations et dans sa progression, chaque équipe doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes, le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

B. RÉSULTATS

Les résultats seront affichés à la fin de l'épreuve.

De plus, ils seront disponibles sur la page Facebook du club organisateur ainsi que sur le site de Chronopro.net

La remise des récompenses aura lieu sur le site d'arrivée.

C. DÉPARTS ET ARRIVÉES

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu à Moncel les Lunéville sur la Route de la Fourasse à proximité du site de retrait des dossards à Mairie/Salle polyvalente de Moncel Les Lunéville.

REGLEMENT DE COURSE

D. PARTICIPATION

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de :

- 06 à 09 ans pour la course Enfants
- 10 à 13 ans pour la course Ados
- 14 ans pour le 14 kms
- 18 ans pour le 21 kms.

Inscription par équipe de deux, mixte ou non.

E. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et selon la réglementation, chaque participant doit respecter les conditions suivantes :

- Détenir un certificat médical délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et faisant mention de la clause suivante : “ne présente aucune contre-indication pour la course à pieds et à vélo en compétition” ou « ne présente aucune contre-indication à la pratique du triathlon en compétition »
- Apporter sa licence FFTRI ou sa photocopie pour les personnes concernées
- Apporter le CERFA n°15699*01 de renouvellement de validité de certificat médical accompagné du certificat médical initial datant de moins de 3 ans à la date de la compétition.
- Port du casque est obligatoire pour tous les participants

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés.

Les inscriptions s'effectuent sur le site de chronopro.net ou le jour de la course et la veille sur place mais le tarif est majoré de +5€.

Le prix d'engagement par binôme est de respectivement

- 20€ par équipes pour le 14 km
- 24€ € par équipes pour le 21 km

Tout dossier est considéré comme incomplet avant le retrait des dossards s'il ne comporte pas l'ensemble des pièces suivantes :

- Paiement des droits d'inscription
- Certificat médical délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et faisant mention de la clause suivante : “ne présente aucune contre-indication pour la course à pieds et à vélo en compétition” ou « ne présente aucune contre-indication à la pratique du triathlon en compétition »

REGLEMENT DE COURSE

- Ou :CERFA n°15699*01 de renouvellement de validité de certificat médical accompagné du certificat médical initial datant de moins de 3 ans à la date de la compétition.
- Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire

2.2. Courses à pied

Épreuve conviviale et accessible, trois courses de type course à pied natures hors-stade sont proposées.

Elles se dérouleront en une seule étape à allure libre.

Distances proposées : 5, 14 et 21 kms

A. MODALITÉ DE COURSE

Dans sa progression, chaque compétiteur doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes, le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

B. RÉSULTATS

Les résultats seront affichés à la fin de l'épreuve.

De plus, ils seront disponibles sur la page Facebook du club organisateur ainsi que sur le site de Chronopro.net

La remise des récompenses aura lieu sur le site d'arrivée.

C. DÉPARTS ET ARRIVÉES

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu à Moncel les Lunéville sur la Route de la Fourasse à proximité du site de retrait des dossards à la salle polyvalente de la Mairie de Moncel les Lunéville.

D. PARTICIPATION

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de 14 ans pour le 5 kms à partir de 16 ans pour le 14 kms et 18 ans pour le 21 kms

Inscription individuelle.

E. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et selon la réglementation, chaque participant doit respecter les conditions suivantes :

- Détenir un certificat médical délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et faisant mention de la clause suivante : "ne présente aucune contre-indication pour la course à pieds en compétition" ou "ne présente aucune contre-indication pour l'athlétisme en compétition" ou "ne présente aucune contre-indication pour le triathlon en compétition".
- Apporter sa licence FFA ou sa photocopie pour les personnes concernées

REGLEMENT DE COURSE

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés.

Les inscriptions s'effectuent sur le site de chronopro.net ou le jour de la course et la veille sur place mais le tarif est majoré de +5€.

Le prix d'engagement est de respectivement :

- 6 € pour le 5 km,
- 10 € pour le 14 km,
- 20 € pour le 21 kms,

Tout dossier est considéré comme incomplet avant le retrait des dossards s'il ne comporte pas l'ensemble des pièces suivantes :

- Paiement des droits d'inscription
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied ou athlétisme ou triathlon comportant obligatoirement la mention « en compétition » datant de moins d'un an le jour de l'épreuve
- Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire

2.3. Marche Nordique ou Randonnée

Épreuve conviviale et accessible à tous. Un seul parcours proposé de 11 Km

A. MODALITÉ DE COURSE

Dans sa progression, chaque marcheur/randonneur doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes et des autres courses, le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

B. RÉSULTATS

Il n'y aura pas de classement sur cette partie de l'organisation.

F. DÉPARTS ET ARRIVÉES

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu à Moncel les Lunéville sur la Route de la Fourasse à proximité du site de retrait des dossards à la salle polyvalente de la Mairie de Moncel les Lunéville.

G. PARTICIPATION

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de 10 ans

Inscription individuelle

H. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent sur le site de chronopro.net ou le jour de la course et la veille sur place.

Le prix d'engagement est de : 6 €

REGLEMENT DE COURSE

3. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE DE LA COURSE

La participation aux courses de la Duchesse entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiés par l'organisateur.

Tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera disqualifié selon la décision du président du club organisateur.

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper, il est interdit de pénétrer dans les parcelles forestières.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

4. DOSSARDS

Les dossards sont à retirer le jour de la course Dimanche 16 Janvier dès 07h30 ou la veille Samedi 15 janvier de 14h00 à 18h00 à l'accueil situé à la salle polyvalente de Moncel Les Lunéville sur présentation d'une pièce d'identité et des éventuelles pièces manquantes du dossier.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité durant la course.

Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut être fixé sur le sac ou une jambe.

Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour avoir accès aux aires de ravitaillement en cours et fin de course

5. SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Un poste de secours est implanté sur le site de la course. Ce poste est en liaison téléphonique avec l'organisateur. Une équipe de secouristes est présente durant toute la durée de l'épreuve ainsi qu'une ambulance.

Les potentielles évacuations seront réalisées par les pompiers.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Les officiels sont habilités à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve. Un coureur faisant appel à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

REGLEMENT DE COURSE

6. ASSURANCE

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle de responsabilité civile. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux vols et accidents éventuels.

7. PARCOURS

Un descriptif détaillé du parcours sera mis en ligne un mois avant l'épreuve. Il comprend les informations pratiques.

Les épreuves empruntent des voies goudronnées et des chemins forestiers tout terrain. L'épreuve se déroule à allure libre et est chronométrée.

À tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves prévues au programme. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tout motif qui mettrait la vie des coureurs en danger ou en cas de force majeure ou évolution des conditions et restrictions sanitaires.

Aucun remboursement ne pourra être demandé.

8. RÉCOMPENSES

Seront récompensés les trois premiers du classement scratch masculin, féminin ou mixte.

9. DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image par l'organisateur ou ses sponsors.

Tout coureur souhaitant refuser son droit à l'image doit en faire la demande écrite par mail ou courrier à l'organisateur avant le début des épreuves en mentionnant son numéro de dossard.

10. REGLES SPECIFIQUES AU CONTEXTE SANITAIRE :

La présentation et la validité du Pass Sanitaire sera contrôlée à l'entrée du site pour toutes les personnes participant aux différentes courses, tout comme pour le public présent.

Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux intérieurs, mais aussi sur les aires de départ et d'arrivée de la course avant le franchissement de la ligne de départ et après le franchissement de la ligne d'arrivée.

L'organisateur se réserve le droit de faire évoluer ces règles en fonction du contexte sanitaire du moment et des obligations réglementaires qui s'appliqueront à lui ou des demandes spécifiques des autorités compétentes.